



Réf : **3_tan tan_17_1_x169**

Titre : Agence urbaine et investissement Région Guelmim Es Smara

Plus de 9 MDH investis à Guelmim-Smara

14 oct. 2009

L'agence urbaine de la région de Guelmim-Smara a réalisé, durant les trois premiers trimestres de l'année en cours, des investissements de près de 9,12 millions de DH dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2009. Ce plan d'action porte essentiellement sur la couverture en documents d'urbanisme l'ensemble du territoire de la région et l'élaboration des chartes architecturales, urbanistiques et paysagères des villes. Selon un rapport sur son bilan d'activités durant les neuf premiers mois de l'année 2009, l'agence précise que 5,87 millions de DH ont été consacrés, au niveau de la province de Guelmim, à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement urbain du littoral de la région, du plan d'orientation de la ville de Guelmim et de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la cité. L'agence a également élaboré les plans d'aménagement des communes rurales Laksabi, Timoulay, Asrir, Tighmert, Tekant et Abaynou. Elle s'est attelée de même sur la réalisation de l'étude architecturale de l'oasis de Taghmert, des photos aériennes de six centres relevant de la province, des études relatives aux plans de développement des communes rurales de Tarki, Say, Aday et Ras Amlil et du plan d'aménagement du centre al-Facek. Dans la province de Tan-Tan, l'agence a investi 900 mille dirhams pour la réalisation du projet de la ville de Tan-Tan et de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville. Elle a en outre adopté des plans de développement des communes rurales de Lamsid, Iben Lakhilil et Chbika, assuré le suivi des plans de développement des communes de Abtih et Tilimzoune, et élaboré des plans d'aménagement des villes de Tan-Tan et El-Watia. Au niveau de la province de Smara, l'agence a alloué 300 mille dirhams pour la réalisation de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de la ville de Smara. Elle a aussi entamé l'élaboration des plans de développement des communes Sidi Ahmed Laaroussi et Sidi Al-Khatari et supervisé le suivi des plans d'aménagement des communes rurales de Al Haouza et Jdiriya.

L'agence s'est penchée, par ailleurs, sur l'élaboration de la charte architecturale, urbanistique et paysagère des villes d'Assa et Zag, et des plans de développement des communes rurales Al-Mahbes, Aaouina, Ighouman, Aaouinat Lahna et Lebiret relevant de la province d'Assa-Zag. S'agissant de la province de Tata, l'agence a consacré 1,75 MDH pour la réalisation de la charte architecturale, urbanistique et paysagère de Tata, du plan d'aménagement et des photos aériennes de la ville.

Elle a en outre élaboré le plan de développement de la commune rurale de Tesnit et veillé au suivi du plan d'aménagement de Foum Lahssan.

SOURCE : WEB